



# MUIZON

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2021

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Mesdames DOUSSON (représentée par Mme DE SOUSA), ARNOULD (représentée par Mr COLPIN), Messieurs FAGOT (représenté par Mr BUREAU) et SENECAILLE (représenté par Mr RENARD).

#### **1- PRISE DE POSITION POUR LE PROJET DE PISCINE COMMUNAUTAIRE**

Etude d'opportunité pour la création d'une piscine sur le secteur Ouest du territoire de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Plusieurs réunions ont eu lieu depuis que la Présidente de la CUGR s'est prononcée pour un projet de piscine à l'ouest de Reims.

Le bureau d'études « ADOC » s'en est vu confié l'étude.

L'idée a suivi son chemin, Fismes, Jonchery sur Vesle et Muizon ont candidaté pour l'accueillir éventuellement sur leur territoire.

Muizon a communiqué tous les renseignements et plans utiles à l'étude qui a été menée par le bureau d'études ADOC.

Jonchery sur Vesle s'étant désisté, les prévisions de coût se devaient d'être comparées entre Fismes et Muizon. Etc... la somme globale paraît alors similaire à quelques milliers d'euros près.

Il s'en suit un débat qui confirme la volonté du conseil municipal de maintenir la candidature de notre village.

Vote à l'unanimité pour la poursuite de la candidature de MUIZON.

#### **2- REPRISE DE LA DELIBERATION POUR LA DEMANDE DE FONDS DE SOUTIEN CUGR**

La Présidente du tennis Club de Muizon a communiqué un courrier à Monsieur le Sous-préfet sur le fait que Fernando DUARTE, concernant sa fonction à l'ESM, n'aurait pas dû participer au vote concernant le choix du projet à prendre en compte pour la demande de fonds de soutien.

Sur le fonds, Madame la Présidente a parfaitement raison, sur la forme...

Il nous faut donc voter à nouveau en spécifiant que Fernando DUARTE ne doit pas prendre part au vote.

Vote :

Monsieur DUARTE ne prend pas part au vote.

13 voix pour le terrain de football synthétique

4 voix pour le terrain de tennis (Mme HOUEL, Messieurs BRUYERES, DUBOIS et PERIN)

#### **3- DELIBERATION POUR OUVERTURES DE CREDITS**

Suite à la délibération de virements de crédits n° 21.60 une modification est à apporter dans les termes « ouverture de crédits et non virements de crédits » pour les écritures comptables concernant les legs de Mesdames GOGLIN et PETRICIC.

#### INVESTISSEMENT

		Dépenses	Recettes
2132 (041)	Immeuble de rapport	580 900.16 €	
2132 (041)	Immeuble de rapport	254 099.84 €	
2111 (041)	Terrains	2000 €	
10251 (041)	Dons et legs en capital		580 900.16 €
10251 (041)	Dons et legs en capital		254 099.84 €

10251 (041)	Dons et legs en capital		2000 €
	TOTAL	837 000 €	837 000 €

Le maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote favorablement et à l'unanimité.

#### **4- VIREMENTS DE CREDITS**

Suite a des crédits insuffisants au compte 67, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

##### **FONCTIONNEMENT**

		Dépenses	Recettes
6714	Bourse et prix	+ 100 euros	
6688	Autres charges	- 100 euros	
	TOTAL	0 €	

Le maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote favorablement et à l'unanimité.

#### **5- POINTS DIVERS**

##### **RN31 – GIRATOIRE**

Le Maire propose de prendre une délibération exceptionnelle, non inscrite à l'ordre du jour, pour déclassement de la partie boisée classée en Zone N pour pouvoir y aménager une voirie double sens de circulation prise en compte par l'état à partir du giratoire et desservant le champ jeudi.

2 voix (Messieurs DUBOIS et PERIN) refusent de prendre cette délibération car elle ne figure pas à l'ordre du jour de la séance.

Délibération reportée.

##### **PARKING DU CHAMP JEUDI**

Le Maire propose une délibération exceptionnelle ou avis favorable pour l'inscription au budget d'investissement 2022 d'un parking provisoire au champ jeudi. Ces travaux seront réalisés partiellement mais valables pour la suite du futur parking. Afin de s'assurer de l'affectation de la DETR promise à hauteur de 99 000 €.

Valeur chiffrée par devis : 80 000 € - Signature d'un ordre de service qui sera communiqué aux services de l'Etat.

**Avis** demandé aux conseillers municipaux :

POUR : 14 voix

CONTRE : 3 voix (Messieurs BRUYERES, DUBOIS, PERIN)

ABSTENTION : 1 voix (Madame HOUEL)

##### **AFFAIRE CMMA**

L'avocat de la Commune a communiqué à la CMMA une note stipulant le versement à la Commune du montant du différé pour le gymnase, sous peine d'assignation en justice.

##### **VŒUX DU MAIRE 2022**

La date retenue pour les vœux du Maire est le samedi 8 janvier 2022 à 17h à la salle des fêtes du Champ Jeudi.

##### **AMENAGEMENT COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE**

Carole DE SOUSA : des documents ont été distribués aux élèves de l'école élémentaire afin qu'ils expriment leur désir d'une cour d'école à leur envie.

##### **LABEL SPORTIF GRAND EST**

Le label sportif du Grand Est a été décerné à la Commune, la Maire et le premier adjoint étaient prévus se déplacer le 18 décembre à NANCY pour la remise du prix, mais en raison de la Covid, la réunion est remise à une date ultérieure.

##### **FIBRE à MUIZON**

Avec toute réserve sur la date, la fibre pourrait devenir disponible à partir de Mai 2022.

## **6- PAROLE AUX ADJOINTS**

### **G BUREAU :**

Réunion de la commission sur le dossier vidéo surveillance.

Réception d'un devis avec la connexion à la fibre (lors de son déploiement finalisé sur la commune, courant 2022) et prise en compte des remarques de la Commission.

### **V BOUCHÉ :**

Travail sur MUIZON MON VILLAGE.

Il manque à date 4 articles des associations Agenda 21, L'Union des Commerçants, les Pompiers et la Moisson des Idées.

La présentation vidéo de notre village aux nouveaux muizonnais a bien plu.

Succès toujours grandissant de MMEP.

### **JM COLPIN :**

Travaux sur la rue des bouleaux : dépose et pose des nouveaux lampadaires en 01/2022.

Trottoirs sur février/mars 2022.

Le tracé du stationnement viendra ensuite.

### **C DE SOUSA :**

Repas des aînés : remerciements aux bénévoles qui ont fait que ce moment festif se soit bien déroulé.

Distribution de 90 colis au plus de 80 ans : à partir du vendredi 17 et 18 au besoin.

Projet global sur la cour élémentaire : arbres au milieu de la cour, mais aussi la rendre plus agréable et plus adaptée aux enfants. Les institutrices ont participé à une réunion de concertation.

Un questionnaire sera distribué aux enfants sur leurs desiderata, via 5 questions, avec un dessin de leur cour idéale.

## **7- QUESTIONS DIVERSES**

Madame ROGER fait remarquer l'embellissement du sapin Rue de la Gare avec les lumières de Noël, très apprécié des muizonnais.

### **NOTE DE LA MAIRIE**

Colis des aînés : pour celles et ceux qui n'auront pas reçu leur colis lors de la distribution, merci de vous rapprocher de la mairie.

NB : uniquement les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas participé au repas.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
**A définir**